

Air-Bloc^{MD} 31MR

Membrane pare-air/eau perméable à la vapeur d'eau, d'application liquide

Propriétés physiques types

- Couleur	Gris	- Perméance à la vapeur d'eau (ASTM E-96, proc. B)	1201 ng/Pa.m ² .s (21 perm)
- Teneur en solides (volume)	60 %	pellicule humide de 3 mm (1/8 po)	
- Poids	1,3 kg/L (10,8 lb/gal)	- Perméabilité à l'air	
- Temps de séchage à 50 % H.R., +20° C (+68°F) sur substrat sec	2 h (sec au toucher) 24 h (complètement sec)	- ASTM E283, appliqué au taux de 2,2 L/m ² sur un mur en blocs de béton. Essai effectué à 21° C	
- Température de service	-40° C à +70° C (-40°F à +158°F)	<u>Pression (Pa)</u>	<u>Infiltration d'air (L/s.m²)</u>
- Température d'application	+4° C à +50° C (+40°F à +122°F)	75	0,00051
- Résistance à la traction (ASTM D412)	950 kPa (137 psi)	250	0,00071
- Allongement (ASTM D412)	1000 %	300	0,00075
- Résistance à l'arrachement lorsque installé sur du béton sec (ASTM C836)	1,8 kN/m (1327 lb/pi)	- ASTM E2357, Essai d'infiltration d'air	Essai réussi
- Flexibilité et colmatage des fissures à basse température (-20° C) (ASTM C836)	Essai réussi	- ASTM E2178 à 75 Pa	0,001 L/s.m ² (0,0002 pcm/pi ²)
- Vieillessement - flexibilité à long terme (CGSB 71-GP-24M)	Pas de fissure	- Résistance aux charges de vent en rafale	Conforme aux exigences des normes canadiennes et du Massachusetts pour l'infiltration d'air à 3000 Pa de pression d'aspiration
- Étanchéité autour des clous (ASTM D 1970)	Essai réussi	- Résistance chimique	Résiste aux solutions salines et aux solutions légèrement acides et alcalines. Ne résiste ni aux huiles, ni aux graisses, ni aux solvants.
- Résistance aux moisissures et aux champignons (ASTM D5590)	0 – aucune croissance	- Essai de tenue au feu	Conforme à la norme NFPA 285 pour différents systèmes de mur
- Maximum COV	100 g/L, maximum	- Propagation des flammes (ASTM /84)	15
- Étanchéité à l'eau (CAN/CGSB-37.58-M86)	Essai réussi	- Indice de pouvoir fumigène (ASTM E8)	60

Essais témoins et normes

ASTM E2357 Essai sur un système pare-air	ASTM D5590 Essai de résistance aux moisissures et aux champignons	Accréditation ABAA	ONGC-37.58-M86
--	---	---------------------------	-----------------------

Description

Air-Bloc^{MD} 31MR est une membrane élastomérique d'application liquide, conçue pour former un pare-air/eau perméable à la vapeur d'eau lorsqu'elle est appliquée sur les murs en élévation. À composante unique et à base d'eau, elle forme en séchant une membrane monolithique robuste et caoutchouteuse, résistante aux infiltrations d'air et d'eau. **Air-Bloc^{MD} 31MR** combine la performance éprouvée de **Air-Bloc^{MD} 31** et la technologie antimicrobienne Henry pour créer une membrane intégrale résistante à la moisissure.

Caractéristiques

- Membrane élastomérique monolithique, perméable à la vapeur d'eau pour les murs en élévation
- Pulvérisation facile à faible coût, à l'aide d'équipement régulier
- Formule intégrale résistant aux moisissures
- Haute perméance à la vapeur d'eau (membrane qui "respire")
- Excellente adhérence à la plupart des surfaces de construction, tels les panneaux de gypse extérieurs, les blocs de béton, le béton, la pierre, le bois et le métal
- Excellente adhérence à la plupart des surfaces de construction de murs - peut être appliquée sur du béton frais
- Conforme aux exigences de performance les plus strictes de l'industrie

Dimensions

Seaux de 5 gal, barils de 55 gal

Utilisations

La membrane **Air-Bloc^{MD} 31MR** est utilisée dans la construction haute performance de murs en élévation nécessitant une membrane pare-air/eau perméable à la vapeur. S'intègre à la membrane solin et accessoires Blueskin, de manière à former un système complet qui satisfait aux normes de performance les plus élevées de l'industrie. **Air-Bloc^{MD} 31MR** est utilisée couramment sur divers substrats muraux avant la pose du revêtement extérieur. Non conçue pour être exposée ni à l'air libre de façon permanente ni au rayonnement ultraviolet.

Restrictions

Doit être protégée durant les travaux de construction. PROTÉGER DU GEL. Ne pas appliquer sur des surfaces détrempées. Non conçue pour être exposée aux intempéries de façon permanente. Recouvrir la membrane aussitôt que possible. Peut cependant être laissée à l'air libre jusqu'à trois (3) mois après avoir été posée si nécessaire pour accommoder l'échéancier de construction.

La membrane **Air-Bloc^{MD} 31MR** ne doit pas être appliquée lorsque la température ambiante et celle du substrat sont en dessous de 5° C, ni lorsqu'il pleut ou qu'il y a prévision de pluie dans les 16 prochaines heures. À ne pas appliquer s'il est prévu que la température ambiante baissera en dessous de 0° C dans les 24 prochaines heures. Après l'application de la membrane **Air-Bloc^{MD} 31MR**, les murs de maçonnerie de béton d'une nouvelle construction doivent être protégés à la ligne du toit pour empêcher l'eau de s'infiltrer dans la cavité interne.

Si la pose de la membrane se fait par temps chaud ou sous la chaleur directe du soleil sur des substrats poreux comme du béton, des cloques peuvent se former à cause du séchage rapide en surface. Dans ces conditions, on recommande d'appliquer une mince couche de membrane et de la laisser sécher, puis de la faire suivre par une autre couche. On peut aussi appliquer deux couches plus minces au lieu d'une couche épaisse (la première couche étant appliquée par roulage), ce qui contribue à empêcher la formation de cloques.

Préparation de la surface

Les surfaces doivent être saines, sèches, propres et exemptes d'huile, de graisse, de saleté, d'excès de mortier ou de tout autre contaminant. Le béton frais doit être laissé à sécher pendant au moins 16 heures avant d'y appliquer la membrane **Air-Bloc^{MD} 31MR**. Les surfaces de béton ne doivent présenter ni cavités importantes ni effritements. Les joints d'au plus 6 mm (¼ po) entre les panneaux de gypse de catégorie extérieure, de contreplaqué et d'isolant rigide doivent être scellés à la truelle avec du **Air-Bloc^{MD} 31MR** et renforcés d'une bande d'une largeur de 50 mm (2 po) (telle la toile **Henry #183 Yellow Glass Fabric**) avant l'application de la membrane liquide. Les joints de plus de 6 mm (¼ po) entre les panneaux de gypse de catégorie extérieure ou de contreplaqué doivent être scellés avec de la membrane **Blueskin^{MD}** adhérente au substrat apprêté (utiliser l'**Apprêt Blueskin^{MD}** ou **Henry #545 Aquatac^{MC}**) avec des chevauchements d'au moins 75 mm (3 po) sur les deux côtés du joint. Les joints de plus de 6 mm (¼ po) entre les panneaux d'isolant rigide ne sont pas permis. Les joints de mortier sur les murs de maçonnerie de béton doivent être arasés à la surface des blocs. Les fissures d'au plus 6 mm (¼ po) dans la maçonnerie et le béton doivent être remplis à la truelle d'**Air-Bloc^{MD} 31MR** et laissées à sécher toute la nuit avant d'y appliquer la membrane liquide en surface. Ou encore, les fissures peuvent être scellées avec une bande de membrane **Blueskin^{MD}** appliquée sur le substrat apprêté (utiliser l'**Apprêt Blueskin^{MD}** ou **Henry #545 Aquatac^{MC}**). Les fissures de plus de 6 mm (¼ po) doivent être scellées avec de la membrane **Blueskin^{MD}** adhérente au substrat apprêté avec des chevauchements d'au moins 75 mm (3 po) sur les deux côtés de la fissure. Les joints de transition entre deux matériaux différents (poutres, colonnes, cadres de fenêtres et de portes, etc.) doivent être scellés à l'aide de bandes de membrane **Blueskin^{MD}** avec des chevauchements d'au moins 75 mm (3 po) sur les deux substrats. Des fixations mécaniques doivent être utilisées sur tous les cadres de fenêtres et de portes, ou encore un joint scellant correctement conçu doit être fourni.

Traitement des joints et des fissures

Le traitement des joints dynamiques ou de dilatation doit être conforme aux devis et détails architecturaux du projet.

Options de traitement des joints non mobiles du substrat ou du revêtement :

Remarque : se référer aux fiches techniques des produits pour l'application.

Largeur du joint non mobile	Méthode # 1 Scellant	Méthode #1 Application liquide	Méthode #3 Membrane autoadhésive
Moins de 6 mm (¼ po)	1. Scellant HE925 BES 2. Remplir et étendre de façon lisse 3. Laisser sécher	1. Remplir de Air-Bloc^{MD} 31MR à la truelle en dépassant d'au moins 75 mm (3 po) sur les surfaces adjacentes 2. Noyer complètement 50 mm (2 po) au moins de ruban de renfort de fibre de verre Yellow Jacket dans le Air-Bloc^{MD} 31MR fraîchement appliqué en centrant sur le joint	1. Appliquer l' Adhésif Blueskin ou l' Adhésif Blueskin LVC . 2. Laisser sécher 3. Poser la membrane autoadhésive à l'aide d'un rouleau <u>Choisir une option :</u> ▪ Option perméable ○ Blueskin VP 160 ▪ Option non perméable ○ Blueskin SA ○ Blueskin SA LT ○ Blueskin SA HT ○ Foilskin
6 mm (¼ po) à 12 mm (½ po)	Voir plus haut	Ne pas utiliser	Voir plus haut

Application

La membrane liquide **Air-Bloc^{MD} 31MR** s'applique en une ou deux couches au pinceau ou au rouleau, bien que la pulvérisation à l'aide d'un équipement de pulvérisation à l'air comprimé conventionnel soit la méthode de choix. Appliquer en une couche continue et monolithique en prenant garde de ne pas faire de coulures ou de dégoulinades et en prenant soin de raccorder avec la membrane solin de manière à former un plan de drainage uniforme et un pare-air. Vérifier régulièrement l'épaisseur à l'état humide pendant l'application pour assurer une couverture adéquate de la surface. La meilleure méthode d'application consiste à délimiter et marquer des zones, et de vérifier qu'un volume adéquat de matériau est pulvérisé sur chaque zone. Pulvériser en passes horizontales, puis en passes verticales, en veillant à appliquer le matériau uniformément. Sur les zones où la surface n'est pas uniforme (p. ex., en présence de creux ou d'indentations), il faut pulvériser de nouveau et suffisamment pour remplir les creux, mais non de façon excessive, car des affaissements ou des coulures pourraient se produire.

Taux de pose : appliquer selon les spécifications architecturales publiées. Les taux d'application types sont :

- **surfaces lisses** comme le revêtement extérieur de gypse ou béton moulé : 1,7 L/m² (4,25 gal US/100 pi²) pour obtenir une épaisseur de pellicule humide d'environ 1,75 mm (70 mil), selon la texture et la porosité de la surface;
- **surfaces rugueuses** comme les blocs de béton : 2,2 L/m² (5,4 gal US/100 pi²) pour obtenir une épaisseur de pellicule humide d'environ 2,25 mm (90 mil), selon la texture et la porosité de la surface.

Équipement pour application : l'équipement de pulvérisation suggéré est la Pompe Graco President 10:1, le pistolet Graco Mastic Gun 204-000 muni d'une buse ronde de ¼ po, ou un équipement similaire.

Protection du travail terminé : les membranes **Air-Bloc^{MD} 31MR** et **Blueskin^{MD}** n'ont pas été conçues pour être laissées à l'air libre de façon permanente et doivent être recouvertes aussitôt que possible. Elles peuvent toutefois être laissées à l'air libre jusqu'à trois (3) mois après avoir été posée si nécessaire pour accommoder l'échéancier de construction. Lorsque cela est possible, commencer à recouvrir la membrane aux expositions sud, puis sur la surface qui reste. Lorsque des périodes d'exposition plus longues ne peuvent être évitées, utiliser plutôt la membrane **Air-Bloc^{MD} 33MR**, résistante aux ultraviolets.

Précautions à prendre

Lors du transport du produit, s'assurer que les contenants sont bien fixés et que les couvercles sont bien fermés afin de protéger de toute fuite. Protéger du gel pendant l'entreposage, l'application et jusqu'à durcissement total du produit après application.

Nettoyage

Utiliser du nettoie-mains sans eau pour la peau. Rincer l'équipement de pulvérisation à l'eau courante. Utiliser des agents nettoyants à base d'essence d'agrumes pour enlever les pellicules séchées.

Mise en garde

NE PAS INGÉRER ! Refermer le contenant après chaque usage. Éviter de respirer les vapeurs qui risquent de causer une irritation des voies respiratoires. Prendre les mesures de protection appropriées pour éviter tout contact avec les yeux et la peau. Si le produit est avalé, **TÉLÉPHONER IMMÉDIATEMENT À UN MÉDECIN.** Si le produit entre en contact avec les yeux, ouvrir grand les paupières et rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Advenant une injection accidentelle par pulvérisateur, **OBTENIR DES SOINS MÉDICAUX !** Mettre au rebut les contenants et tout contenu non utilisé en respectant les règlements locaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas faire chauffer le contenant ni l'entreposer à des températures supérieures à 50°C. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT. PROTÉGER DU GEL.**

Les **employeurs** devraient se procurer une copie de la **fiche signalétique** du fabricant ou directement de Henry en composant le numéro sans frais ou en visitant le site Web au bas du présent document.

Garantie limitée

Nous, le fabricant, garantissons seulement que le présent produit est exempt de toute défectuosité, étant donné que plusieurs facteurs qui risquent d'influencer les résultats – comme la température, la qualité de l'exécution, l'équipement utilisé et la condition préalable du substrat – sont totalement indépendants de notre contrôle. Nous remplacerons sans frais tout produit trouvé défectueux dans les 12 mois de la date d'achat, à condition que ledit produit ait été appliqué conformément à nos directives écrites quant à son utilisation recommandée comme convenant à ce produit. La preuve d'achat doit être fournie. **STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES ET LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE TIENDE LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE Y COMPRIS, MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU POUR UN MOTIF PARTICULIER. LE FABRICANT N'A D'AUTRE RESPONSABILITÉ QUE LE REMPLACEMENT DU PRODUIT DÉFECTUEUX, Y COMPRIS LES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS PROVENANT DE TOUTE DÉFECTUOSITÉ OU TOUT DÉLAI CAUSÉ PAR LE REMPLACEMENT DUDIT PRODUIT OU AUTRE. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE FOURNIT À L'ACHETEUR LA RÉPARATION EXCLUSIVE POUR TOUTE DÉFECTUOSITÉ DUDIT PRODUIT.**

Communiquer avec le département des Garanties à warranty@henry.com ou à l'adresse affichée plus bas pour plus d'information sur les garanties de produits et de systèmes.

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ

L'information technique et celle relative à l'application apparaissant à la présente sont fondées sur nos meilleures connaissances scientifiques et pratiques. La présente information étant d'ordre général, on ne peut présumer d'aucune pertinence d'un produit à un usage particulier et aucune garantie ne peut être donnée quant à son exactitude, fiabilité ou intégralité exprès ou tacite autre que celle requise par la loi. Il incombe à l'utilisateur de vérifier la pertinence du produit à son usage prévue. Les fiches techniques de Henry Company sont mises à jour régulièrement et l'utilisateur est responsable d'obtenir et de confirmer qu'il a la version la plus récente. L'information contenue dans la présente fiche technique peut être modifiée sans préavis.